

BILLET DE STATIONNEMENT POUR PARKING VIOLENT

En vous garant sur une piste cyclable, vous encourez une amende d'un montant jusqu'à 110€, vous obligez les cyclistes à réaliser une manoeuvre dangereuse pour s'insérer dans le trafic et vous effrayez et découragez les cyclistes débutants et les plus jeunes.

JE SUIS GARÉ.E SUR UNE PISTE CYCABLE PARCE QUE :

- il y a beaucoup TROP de voitures en ville, du coup il n'y a plus de places pour se garer
- Je suis hyper hyper hyper pressé.e, et tant pis si je mets la vie des cyclistes en danger
- C'est mon côté rebelle, j'aime bien faire chier les autres
- Je suis trop fainéant.e pour me garer correctement et marcher 100 m
- C'est pas pour les deux cyclistes qui passent !
- Je n'aime pas les cyclistes, c'est aussi simple que ça !

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Editeur responsable GRACQ UCCLE

PV

GRACQ
LES CYCLISTES QUOTIDIENS ASBL